

Note d'information

« Suivi communautaire des forêts en temps réel » ou « Community-based real-time forest monitoring » (RTM)

Système de suivi des forêts en temps réel (SSTR) : Une opportunité pour l'OIE

Une application développée dans le cadre du projet RTM permet un meilleur déclenchement des processus du SNOIE.



Le projet RTM

Le Projet : « Suivi communautaire des forêts en temps réel » ou « Community-based real-time forest monitoring » (RTM), est un projet qui vise à réduire les illégalités dans le secteur forestier en augmentant la participation des communautés locales grâce à des technologies accessibles. Le projet dans sa phase pilote vise trois pays parmi lesquels le Cameroun, le Ghana et la République Démocratique du Congo. Au Cameroun, ce projet est mis en œuvre par l'association Forêts et Développement Rural (FODER) en partenariat avec RainforestFoundation UK (RFUK) avec l'appui financier du Département pour le développement international du gouvernement britannique (DFID). En favorisant le suivi communautaire des forêts, le projet contribuera à l'amélioration de la quantité, la qualité et la disponibilité de l'information collectées par les communautés sur les illégalités présumées commises dans les domaines forestier et environnemental, et à renforcer l'efficacité du contrôle forestier et l'application de la loi. L'implication des communautés dépendant des forêts dans un processus de suivi en temps réel des activités forestières peut ainsi transformer la façon dont les illégalités forestières sont contrôlées et maîtrisées, notamment en réduisant le délai de transmission de données pertinentes. Initialement, 12 observateurs communautaires (OC) et 06 Leaders Communautaires (OL) venant de six (6) communautés seront formés au RTM.

D'une durée de 24 mois pour ce qui est de sa phase pilote de mise en œuvre au Cameroun, trois principaux résultats doivent être atteints :

- Le développement de modèles reproductibles de suivi communautaire des forêts en temps réel dans au moins 2 zones pour documenter les pratiques forestières illégales et le respect des obligations et engagements sociaux des entreprises ;
- La réduction des illégalités dans les zones ciblées et un meilleur respect des obligations et engagements sociaux par les exploitants forestiers envers les communautés
- Une meilleure représentation des communautés forestières et de leurs organisations dans les espaces de concertation multi-acteurs, afin d'impulser et d'informer des changements dans la politique forestière par la diffusion des données et enseignements tirés du projet ainsi que des perspectives des communautés.



Le système RTM, quelle importance pour le SNOIE ?

Afin de rendre plus efficace et crédible l'observation indépendante externe (OIE) dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale, il s'avère nécessaire de recourir à des outils de collecte, de traitement et de diffusion des données de qualité associée à une technologie accessible. Les informations issues du système RTM (système de suivi en temps réel) pourront de manière plus efficace déclencher les processus du Système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE). Le SNOIE étant un regroupement d'organisations de la société civile qui mènent les activités d'OIE suivant un ensemble d'exigences calquées sur la norme qualité ISO 9001 :2008. Ces activités d'observation indépendante externe consistent à collecter et traiter des données factuelles sur les activités potentiellement illégales et à les transmettre aux autorités compétentes pour améliorer l'efficacité des opérations de contrôle et garantir la gestion transparente et durable des ressources du patrimoine national.

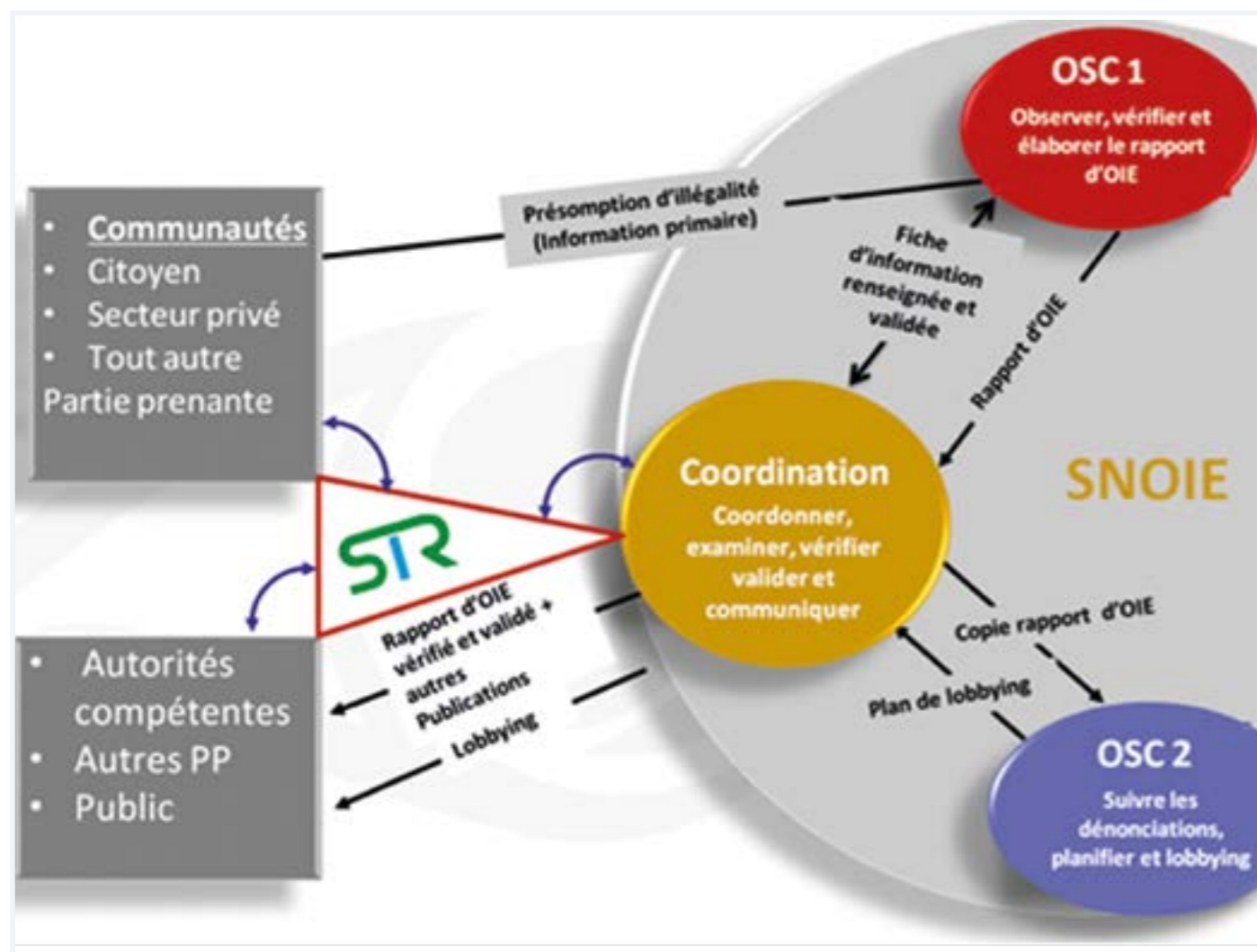
Le projet RTM permettra donc d'améliorer : la qualité et la quantité des informations générées par les communautés sur les illégalités forestières présumées ; ainsi que les délais de transmission de celles-ci. Il permettra donc en outre d'améliorer la participation des communautés riveraines des forêts dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale.

¹Ce système avait été développé dans le but d'harmoniser les méthodologies de l'OIE menées par la société civile

Outils du RTM

Le RTM est une application mobile de collecte et de transmission de données factuelles sur les activités d'exploitation forestière. L'outil principal de collecte des données est un smartphone doté de l'application RTM. En effet le kit RTM est en effet composé ; d'un chargeur solaire, une batterie, un microordinateur, un transmetteur et un téléphone..

Les informations collectées par les observateurs communautaires sont transmises en temps réel à travers une connexion internet Wifi ou cellulaire dans une base de données qui accessible en ligne par différents utilisateurs. L'administration de la plateforme² et la gestion des informations incombent à RainforestFoundation UK (RFUK) et à FODER.



FORESTLINK (SYSTÈME DE SUIVI EN TEMPS RÉEL)



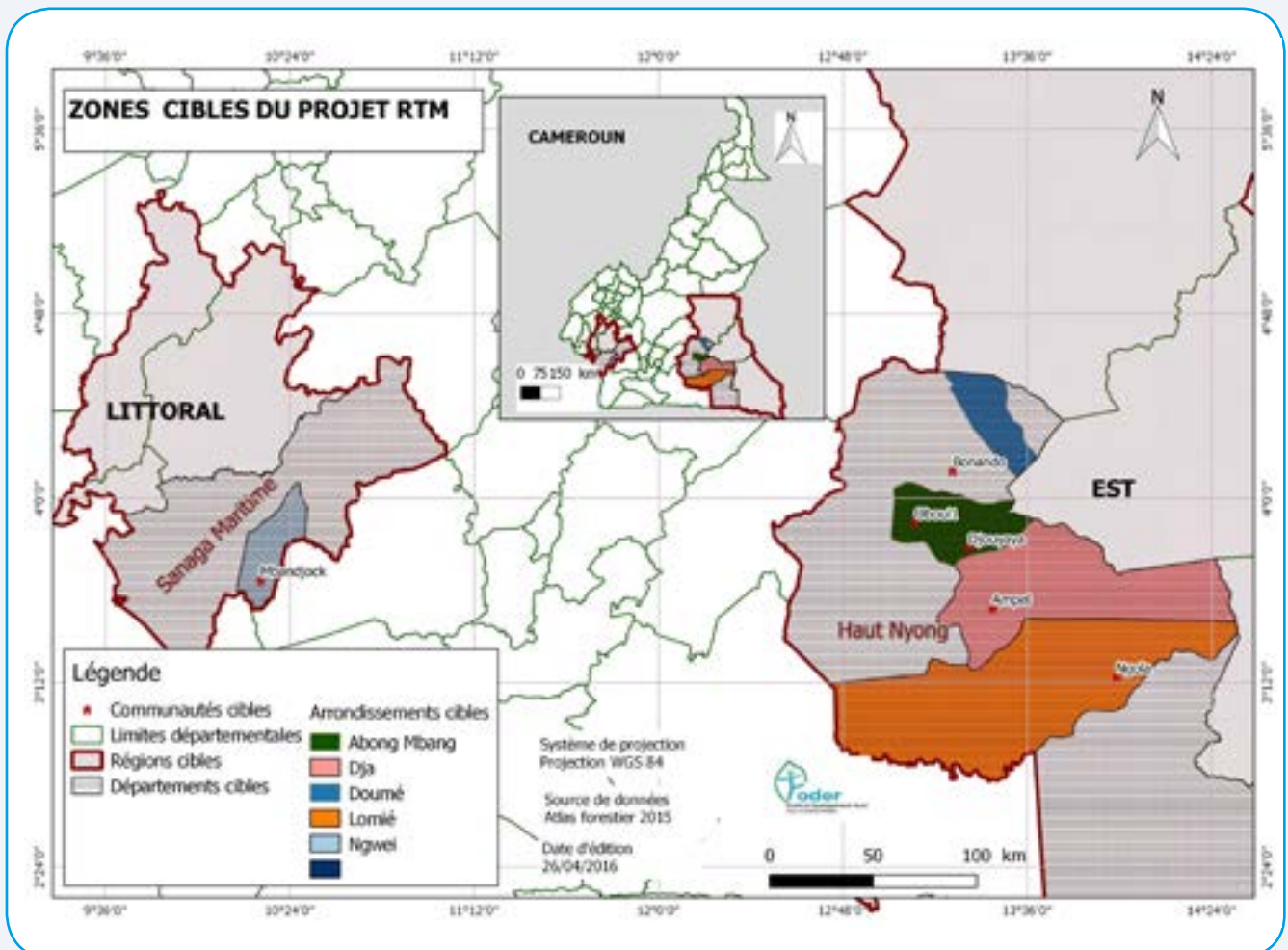
Fonctionnement du RTM

Le système RTM est un système qui fonctionne de façon séquentielle (collecte - transmission - stockage - vérification - action). Ainsi, la collecte, première étape est faite à l'aide d'un smartphone. Dès que l'observateur découvre un cas présumé d'illégalité, il active l'application RTM de son smartphone. L'application a été développée sur la base de grilles de suivi de communautaires reprenant différents types d'illégalités présumées et observables par les communautés. Les données collectées sont transmises (étape 2) via une connexion internet et sont stockées et gérées dans une base de données (étape 3). Les utilisateurs tels que les experts ou le public ayant un intérêt pour les informations sur les pratiques illégales, ont différents niveaux d'accès aux données. La quatrième étape du fonctionnement du RTM consiste à vérifier les données collectées par une analyse documentaire et/ou par une mission d'OIE effectuée par une OSC membre du SNOIE. L'action constitue la 5ème et dernière étape.

En effet les données brutes et / ou traitées sont mises à la disposition des autorités compétentes en vue de l'application des lois en vigueur. Toutes les étapes du processus de collecte et transmission peuvent être faites par des observateurs communautaires formés à l'utilisation du système RTM. Les groupes tels que les comités paysans forêt (CPF), comités riverains de gestion (CRG) ou les comités villageois (CV) existant dans ces villages joueront également un rôle dans la collecte des informations forestières.

6 villages sélectionnés pour participer à la mise en œuvre du RTM

Pour la phase pilote de la mise en œuvre du projet RTM, six communautés forestières ont été sélectionnées. Il s'agit notamment des villages Mbandjock dans l'arrondissement de Ngwei, Bonando et Oboul⁴ dans l'arrondissement d'Abong-Mbang, Djouyaya et Ampel, dans l'arrondissement de Mindourou et de Ngola dans l'arrondissement de Lomié. Ces communautés sont riveraines de plusieurs titres forestiers valides dont la superficie totale est d'environ 492 764 ha.



⁴Département de la Sanaga Maritime et Région du Littoral

⁵Département du Haut-Nyong, région du Littoral